



Prospective PAC 2020

Origine : initiative du CGGAAER dans le cadre du programme de travail 2009

Maître d'œuvre : groupe de travail interministériel composé de :

- 6 membres du CGGAAER
- 6 personnes des 3 ministères concernés (agriculture, écologie et économie)

Durée de l'exercice : 1 an (du printemps 2009 à mars 2010)



Traits caractéristiques de la « PAC 2020 »

L'horizon choisi : 2020

La méthode des scénarios

Les 4 phases de la prospective

- 1. Revue de travaux récents consacrés à l'avenir de la PAC**
- 2. Identification des principaux enjeux de la PAC d'ici 2020**
- 3. L'élaboration et l'exploration des scénarios**
- 4. Les premiers enseignements de cet exercice**



Enseignements de la revue de travaux récents concernant les objectifs de la PAC

3 points de convergence :

La prise en compte de l'environnement

Le soutien à l'agriculture des zones difficiles

Une attention plus forte portée à la qualité nutritionnelle des aliments

3 points de divergence :

La place du développement rural dans la PAC

Le rôle de la PAC dans la gestion des risques de marché

L'autosuffisance alimentaire de l'UE



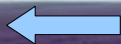
Enseignements de la revue de travaux récents concernant les moyens de la PAC

Les principales divergences portent sur :

Le budget de la PAC

La séparation entre le 1er et le second piliers

Le devenir des paiements directs



Enseignements de la revue de travaux récents concernant les propositions pour répondre aux nouveaux défis

Le soutien à la mise en place de fonds mutuels ou de régimes d'assurances sur le CA ou le revenu

Le soutien de la PAC à la diffusion des connaissances et à l'innovation

La prise en compte de l'énergie et du changement climatique



Les principaux enjeux pour la PAC d'ici 2020

10 enjeux identifiés

Les 5 premiers enjeux :

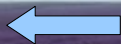
1. La question budgétaire
2. L'impact d'un éventuel accord à l'OMC (Cycle de Doha)
3. Les questions relatives à l'environnement, à l'énergie et au changement climatique
4. L'alimentation
5. La régulation des marchés

Les principaux enjeux pour la PAC d'ici 2020

10 enjeux identifiés

Les 5 autres enjeux :

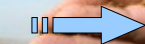
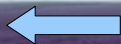
- 6. Les questions relatives au territoire
- 7. Les futures élargissements de l'UE
- 8. Le rôle accru du Parlement (codécision sur l'ensemble du budget de la PAC)
- 9. La montée en puissance des nouveaux États membres
- 10. Les places relatives de l'UE et des États membres dans la politique agricole



L'élaboration des scénarios

2 temps :

- d'abord, l'identification et l'analyse des variables-clés permettant de bâtir les scénarios
- puis l'élaboration de 6 scénarios

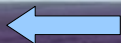


Les variables-clés écartées

Le niveau des prix agricoles sur les marchés internationaux

Le contenu d'un éventuel accord à l'OMC dans le cadre du cycle de Doha

L'impact des futurs élargissements de l'UE d'ici 2020 (Croatie)



La méthode d'analyse des variables-clés retenues : une grille commune

Indicateurs pertinents

Acteurs concernés

Rétrospective de la variable

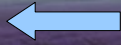
**Prospective de la variable : hypothèses
d'évolution**



Les 8 variables-clés retenues

- A. Budget européen, budget de la PAC, cofinancement**
- B. Environnement et climat**
- C. Alimentation**
- D. Soutien au revenu et gestion des marchés**
- E. Organisation économique**
- F. Relations « agriculture et société »**
- G. Territoires**
- H. Concurrents internationaux**

Tableau récapitulatif des variables-clés et des hypothèses retenues



A. Budget européen, budget de la PAC, cofinancement	A1. Reconduction du budget de la PAC	A2. Baisse tendancielle et cofinancement obligatoire	A3. Baisse tendancielle et cofinancement facultatif	A4. Forte baisse du budget de la PAC
B. Environnement et climat	B1. Renforcement tendanciel des réglementations environnementales	B2. Rémunération publique des services environnementaux	B3. Marchandisation de l'environnement	B4. Priorité climatique et énergétique
C. Alimentation	C1. Hypothèse tendancielle	C2. Déséquilibres alimentaires	C3. Nutrition et développement durable	
D. Soutien au revenu, gestion des marchés	D1. Quasi disparition du 1 ^{er} pilier de la PAC	D2. Forte baisse des paiements directs et stabilisation des revenus à la canadienne	D3. Baisse modérée des paiements directs	D4. Forte baisse des paiements directs avec ajustement en fonction des parités de pouvoir d'achat (PPA)
E. Organisation économique	E1. Retour en arrière	E2. Statu quo	E3. Alignement sur le mieux disant	E4. Améliorations ponctuelles
F. Relations agriculture-société	F1. La question agricole marginalisée	F2. Mobilisation autour de la sécurité alimentaire	F3. Renationalisation et territorialisation de la PAC	F4. L'alliance des Verts et des Libéraux
G. Territoires	G1. Hypothèse tendancielle	G2. Territorialisation		
H. Concurrents internationaux	H1. Croissance et libéralisation	H2. Autonomie alimentaire et régionalisation	H3. L'Europe fortement concurrencée	



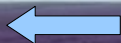
Méthode d'élaboration et d'exploration des scénarios

1. Choix de l'hypothèse pertinente de chaque hypothèse pour chaque scénario
2. Description de chaque scénario en 2 temps :
 - d'abord l'image en 2020
 - puis la trajectoire 2010-2020
3. Budget afférant à chaque scénario (en euros courants 2020)



Les 6 scénarios (non hiérarchisés)

- . Le scénario I « Tendancier »
- . Le scénario II « Mise en cause de la PAC »
- . Le scénario III « Régionalisation de la PAC »
- . Le scénario IV « Priorité à la gestion des risques »
- . Le scénario V « Refondation environnementale de la PAC »
- . Le scénario VI « Politique agricole et alimentaire commune »



Scénario I « Tendancier »

Scénario de référence qui s'inscrit dans la continuité de l'évolution de la PAC depuis 1992 :

□ **Maintien des principaux outils de la PAC**

□ **Baisse (en euros constants) du budget de la PAC □ 54,5 Milliards d'euros courants en 2020**

□ **Découplage total des paiements directs réduits pour :**

- d'une part, augmenter les moyens du second pilier (de 10 à 20%)

- d'autre part, développer des soutiens spécifiques aux États membres (de 10 à 20% maximum)



Scénario II « Mise en cause de la PAC »

Scénario de rupture (voir mémorandum néerlandais de 2008) :

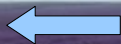
- Baisse drastique du budget de la PAC (60 %) □ 24 Milliards d'euros,
- Paiements directs réduits à 60 euros/ha ou annulés (variante)
- Légère augmentation du 2ème pilier (volet agroenvironnemental et climat privilégiés)



Scénario III « Régionalisation de la PAC »

Scénario marqué par :

- Une baisse importante du budget de la PAC (37,5 Milliards d'euros courants en 2020)
- Une réduction forte du financement européen des paiements directs (125 €/ha)
- Une grande marge de manœuvre accordée aux États membres et aux régions pour la mise en œuvre de la PAC, avec cofinancement facultatif des paiements directs
- La fusion du FEADER avec le FEDER

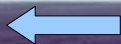


Scénario IV

« Priorité à la gestion des risques »

Scénario visant à préserver les agriculteurs des inconvénients de la volatilité des prix par :

- Un redéploiement d'une partie des aides découplées vers un système de compensation des baisses de marges (référence : programme agri-stabilité du Canada)**
- Un budget flexible (entre 46,5 et 56,5 Milliards d'euros courants)**



Scénario V

« Refondation environnementale de la PAC »

Scénario visant à mieux répondre aux attentes des citoyens par une réorganisation des paiements de la PAC en 3 niveaux :

- un niveau de soutien agronomique et environnemental de base (paiement direct découplé de 132 €/ha)
- un deuxième niveau de rémunération de services environnementaux globaux ou territorialisés
- un troisième niveau encourageant des démarches collectives de projets permettant la transition vers des systèmes d'agriculture durable

Scénarios nécessitant le maintien du budget de la PAC à 60 Milliards d'euros courants en 2020



Scénario VI

« Politique agricole et alimentaire commune »

Scénario visant à mieux répondre aux attentes des consommateurs par :

- Une redistribution des paiements directs vers des produits agricoles et des modes de production plus favorables au bon équilibre nutritionnel des aliments
- Un redéploiement d'une partie du budget de la PAC vers des actions ciblées de soutien à la distribution de certains produits dans le cadre de la restauration collective (référence : « un fruit à la récré ») et des associations caritatives (exemple : restaurant du cœur)

Maintien du budget de la PAC à 60 Milliards d'euros courants

Tableau récapitulatif des financements de la PAC par scénario

		Budget 2020							
		Budget 2007	Scénario I Tendanciel	Scénario IIa Mise en cause de la PAC	Scénario IIb Suppression des DPU	Scénario III Régionalisation	Scénario IV Priorité à la gestion des risques	Scénario V Refondation environnementale	Scénario VI Refondation alimentaire
	En € courants	53,5	54,5	24	13,75	37,5	Entre 46,5 et 56,5	60,0	60,7
	En % du PIB de l'UE	0,39	0,31	0,14	0,08	0,21	entre 0,26 et 0,32	0,34	0,34
Paiement direct (hors cofinancement)	Montant global	41	35,6 (dt 20% art 68)	10,2	0	21,25	32,3	22,5	35,7
	Montant moyen par ha (base de 170 Mha)	241	210	60	0	125	190	132	210
	harmonisation d'un pays à l'autre	≠	≠	=	-	≠	≠	≠	=
Montant global des aides de gestion de marché		2	1,4	1,25	1,25	1,25	0,5	1,25	1
Montant global des aides territoriales, environnementales aux agriculteurs		10	17	12,5 (hors politique climatique)	12,5 (hors politique climatique)	15	0	35	20
Montant global des aides contractuelles		0	0	0	0	0	entre 14 et 24	0	0
Montant global des aides alimentaires aux consommateurs		0,5	0,5	0	0	0	0	1,25	4



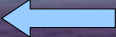
Premiers enseignements de la « Prospective PAC » :

Quelques constats et beaucoup de questions :

- Le scénario « tendanciel » ne bouleverse pas le monde agricole, mais est-il durable ?
- Les fortes baisses du budget de la PAC dans les scénarios II et III sont-elles acceptables ?
- La flexibilité du budget de la PAC (scénario IV) est-elle envisageable ?
- Le financement de la PAC pour les scénarios répondant le mieux aux attentes des citoyens et des consommateurs (scénarios V et VI) pourrait-il être assuré ?



MINISTÈRE
DE L'ALIMENTATION
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE



Merci de votre attention